



**SNUipp
FSU.15**

Le Bulletin Syndical

Bulletin trimestriel du Syndicat National Unitaire des Instituteurs,
Professeurs des écoles et PEGC - section du Cantal
7 Bâtiment de l'Horloge 15000 Aurillac
Tél. : 04 71 64 03 35 - Fax : 04 71 64 00 17 -
E.MAIL : snu15@snuipp SITE: <http://15.snuipp.fr/>

numéro 46

supplément 7

Mars 2005

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR



DÉPOSÉ LE 18/03/2005

Edito:

Les chiffres sont fournis par le SNUI (Syndicat National Unifié des Impôts) : en 6 ans, l'allègement des barèmes des impôts sur le revenu a fait perdre à l'état l'équivalent d'une année de recouvrement, soit **51 milliards**.

Cette baisse de l'impôt a profité pour l'essentiel aux **10% des foyers les plus fortunés**.

Cela laisse rêveur lorsqu'on entend certains crier au scandale au prétexte qu'une hausse de 1% des salaires des fonctionnaires coûterait la somme faramineuse de **1 milliard** ! (en réalité un peu moins) Ainsi donc, voilà la politique qu'on nous propose. Moins d'état. Moins de services publics. Moins de prestations sociales. Redonner sens au travail en privilégiant les rentiers ! Confondre Liberté et libéralisme ! Prôner l'égalité des chances et le malheur aux vaincus ! (qui sont de plus en plus nombreux : 9% de RMIstes en plus.)

Raffarin et associés réussiront-ils à calmer la vague de contestation qui commence à prendre des allures de tsunami en nous achetant à 1% ? C'est ce qu'ils aimeraient croire. Je m'estime à un peu plus que ça, pas vous ?

Cette petite hausse des salaires, pour justifiée qu'elle serait, ne répondrait pas à la question des moyens qui restent insuffisants, ni à celle des classes que l'on nous supprime.

Là où l'école a besoin d'ambition et d'enthousiasme, nos ministres successifs se perdent dans des discours sur la productivité oubliant que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Prétendre faire des économies sur l'éducation, c'est donc se préparer à en payer le coût dans un avenir proche.

Malheureusement, qu'il s'agisse d'environnement ou d'éducation, l'addition à long terme n'est pas celle de nos hommes politiques. A nous de leur rappeler leurs devoirs.

Erik Rousseaux

Suite à la mobilisation de tous les acteurs (syndicats, parents d'élèves, élus, partenaires de l'école), en particulier lors de la manifestation du samedi 12 mars, Suite aux mesures de cartes scolaires annoncées au CDEN de mercredi 16 mars (voir p 6)

Nous proposons à tous de nous retrouver en

Assemblée Générale

mercredi 23 mars à 15h

Au bâtiment de l'horloge

Salle 701

pour étudier les suites à donner à notre mobilisation.

Dernière minute

Attac15 vous invite à vous informer sur les aspects sociaux économiques du projet constitutionnel et d'autres pistes pour une autre Europe

Vendredi 25 mars 2005 à 20h30

Maison de quartier de la Montade

Conférence-débat avec

Marc Mangenot

Économiste, membre de la Fondation Copernic

Contact : attac15@wanadoo.fr

SOMMAIRE :

Page 1 : édito—rendez-vous

Page 2 : remplacements—retraités, au boulot !

Page 3 : démission de recteur, manif

étudiante, conseillers péda.

Page 4: CAPD du 17 mars

Page 5: direction, prévention en maternelle, animation pédagogique

Page 6: CDEN du 16 mars—Carte scolaire

- www.snuipp.fr (site national)

- <http://15.snuipp.fr/> (site départemental)

- E.MAIL : snu15@snuipp.fr

"Le Bulletin Syndical"

ISSN 1243-7913

CPPAP 3 7 8 1 D 73S

Imprimé par nos soins - Trimestriel

numéro 46 supplément n°7

Mars 2005

Prix : 0,5 € Abonnement : 4 €

Siège social :

Mr Roger Delort 7 place de la Paix 15 000 Aurillac

Directeur de publication :

Mr Castel Gérard - Ec. Elém 15250 St-Paul des Landes

Non merci, Madame !

Notre inspectrice d'Académie vient de s'adresser à plusieurs collègues retraité-e-s d'Aurillac et des environs pour leur proposer de surveiller les épreuves du concours de recrutement de Professeur des Ecoles qui se dérouleront le mercredi 27 avril prochain.

Pourquoi les épreuves du concours tombent-elles un jour de vacances ? On s'interroge.

Comment l'I.A a-t-elle tiré de son chapeau les personnes contactées ? Mystère.

Rémunérés à 7,60 € de l'heure, nos collègues vont-ils céder à l'appât du gain ? Ou s'y rendront-ils pour rendre service ?

Refuseront-ils poliment en estimant qu'on se moque d'eux ?

L'armée sera-t-elle appelée en renfort ? Toutes les hypothèses sont permises.

Une chose est sûre, les collègues qui nous ont alertés ont choisi de dire non ! Ils feront à l'I.A la réponse collective ci-après. Si vous êtes concerné-e-s et souhaitez vous y joindre, contactez vite le SNUipp Cantal.

A Mme l'Inspectrice d'Académie, directrice des services départementaux de l'Education Nationale du Cantal

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Vous avez contacté des **retraités de l'enseignement public**, dont nous faisons partie, pour nous proposer d'assurer la surveillance des épreuves du concours de recrutement des professeurs des écoles qui auront lieu le mercredi 27 avril, au moment des vacances de printemps.

Nous recevons cette proposition alors que :

- le taux de chômage vient de dépasser la barre des 10% de la population active et que de plus en plus de jeunes n'ont d'autres perspectives que l'inscription à l'ANPE,
- les places offertes aux concours de recrutement ne permettront pas de compenser les départs en retraite,
- des dizaines de postes d'enseignants des écoles, collèges et lycées sont retirés au département du Cantal et à l'Académie d'Auvergne,
- de nouvelles dégradations des conditions d'accueil et d'enseignement sont programmées notamment en matière d'aide spécialisées, de scolarisation des tout petits, de remplacement et de formation des maîtres,...
- le pouvoir d'achat des fonctionnaires actifs ou retraités en fort recul depuis plusieurs années sera encore à la baisse en 2005,
- le montant des pensions et retraites va connaître, du fait de la loi Fillon, une chute vertigineuse dans les prochaines années, avec un rallongement progressif de la durée de cotisation,
- les personnels de l'éducation, dans le Cantal et toute la France, sont en lutte pour obtenir les moyens budgétaires d'un enseignement assurant la réussite de tous.

Vous comprendrez donc, Madame l'Inspectrice, que solidaires des jeunes qui sont inscrits aux concours et de nos collègues actifs, nous ne pourrions donner une réponse positive à votre offre.

Nous sommes irremplaçables !

... Ou du moins, nous ne sommes plus remplacés. Quelles que soient les excuses invoquées par l'administration, le fait est là : même les écoles à deux ou trois classes, les plus sensibles en cas d'absence d'un enseignant, doivent de plus en plus souvent se « débrouiller ».

Des collègues se retrouvent ainsi avec plus de trente élèves de tous niveaux, à bricoler des solutions d'urgence avec courage, bonne volonté... mais aussi lassitude.

Ce n'est plus seulement pendant quelques semaines d'épidémie de grippe au cœur de l'hiver que nous rencontrons des problèmes, mais toute l'année.

La conscience professionnelle ne nous oblige pas dans ce cas à nous rendre malade en assurant nos fonctions jusqu'à épuisement, mais à penser d'abord aux enfants : plutôt que de leur faire subir des journées de classe fatigantes, inutiles, voire dangereuses à cause de l'agitation qu'occasionne souvent la désorganisation, appliquez les consignes syndicales :

Renvoyez les élèves après deux jours de non-remplacement en adressant aux parents et aux élus une lettre d'explication (voir sur le site du SNUipp, rubrique outils pratiques, des modèles de lettres,...).

Rappel : les projets de carte scolaire pour 2005-2006 prévoient la suppression de 4,5 postes de brigade.

Par solidarité avec nos collègues, nous (délégués SE et SNUipp) avons refusé de participer au groupe de travail de préparation à la circulaire du mouvement 2005.

DEMISSION DE LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE !

Le ministère envoie ses consignes, et le petit personnel que sont les Recteurs, les IA, et au bout de la chaîne les IEN, les appliquent. Mais la radicalité de l'actuel gouvernement commence à faire grincer des dents, y compris dans notre hiérarchie :

Extrait de la "Dépêche du Midi" :

«Nicole Belloubet-Frier (Recteure de l'Académie de Toulouse) a demandé à voir cesser ses fonctions et à mettre en vigueur chez les recteurs la maxime réservée jusque-là aux ministres : " Fermer sa gueule ou partir ". Elle n'a pas voulu être contrainte d'appliquer des mesures ministérielles qu'elle n'approuvait pas.

« C'est le sentiment de ne plus pouvoir tenir les engagements pris en matière, notamment, d'avancées pédagogiques, mais aussi dans le domaine de l'encadrement [...] qui semble avoir été l'élément déclencheur de cette décision. »

Saluons le courage de Mme Belloubet-Frier. Selon nos dernières informations, le Recteur de Clermont-Ferrand n'a pas encore suivi le même chemin. Mais il est vrai que son cas est un peu différent : lui, les mesures ministérielles, il les trouve un peu trop complaisantes et il prône la mutualisation des moyens avec le privé. Il lui reste la possibilité de démissionner pour protester contre le laxisme du gouvernement.

Forces de sécurité ???

Moche, la violence autour des cortèges des lycéens.

Alors que le 8 mars devait marquer la reprise de la contestation, elle a surtout marqué la difficulté de sécuriser des manifestations de jeunes qui sont par définition assez peu structurées. Des voyous en ont profité pour se lancer dans un jeu de massacre : tabassage de jeunes, vol de portables, vandalisme.

Vous savez quoi ? La police n'a rien pu faire ! 300 jeunes casseurs, on ne peut rien faire, on est débordé. Selon des lycéens, à peine arrivés sur les lieux de la manif, des policiers leur ont conseillé de rentrer chez eux, parce que ça tournait mal.. D'autres parlent de violence policière dans les couloirs du métro. Curieux, cet article de « Libération » paru le matin du 8mars (donc avant la manifestation) et citant le syndicat « Alliance » (syndicat de policiers) qui annonçait que des violences étaient à craindre, tandis que la

préfecture annonçait déjà qu'elle ne se laisserait pas déborder.

Vrai, mais seulement après que, dégoûtés par cette violence, les organisateurs de la manif aient décidé de l'interrompre.

Soyons clairs : nous ne savons pas si des jeunes ont ou non été payés pour venir « casser » la manif, mais selon des témoins sur place il est évident que dans un premier temps la police avait reçu ordre de ne pas intervenir, laissant les organisateurs se faire déborder et les jeunes se faire tabasser. Ce genre de méthode n'est pas nouveau. Elle a été pratiquée depuis longtemps par tous les régimes les plus durs lorsqu'ils se sentent impopulaires et par les dictatures. Elles sont la honte des gouvernements qui les appliquent.

Face au mécontentement populaire, ce gouvernement ne se contente plus du cynisme, il devient aussi manipulateur.

SNUipp-FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUDI-FO, ANCP

Communiqué commun

Conseillers pédagogiques

L'intersyndicale des enseignants des écoles (SNUipp-FSU – SE-UNSA – SGEN-CFDT – SNUDI-FO) et l'ANCP (Association Nationale des Conseillers Pédagogiques) a été reçue le 7 Mars par le Cabinet du Ministre de l'Education Nationale (Messieurs Jouve et Blanchard).

La délégation a présenté, sur la base d'un texte commun, l'état des préoccupations et des demandes des conseillers pédagogiques concernant plus particulièrement, dans le cadre d'une plus grande reconnaissance de leur identité professionnelle :

- la formation des formateurs initiale et continue.
- la revalorisation financière.
- le recrutement et l'affectation sur poste.
- les moyens de fonctionnement en particulier les frais de déplacement.

Si le Cabinet du Ministre a reconnu l'existence d'un malaise qui conduit à un manque d'attractivité de la fonction, il n'a apporté aucune réponse précise à nos demandes.

Il a, par contre, affirmé l'ouverture de discussions sur l'évolution du métier. Des projets de textes pourraient être présentés, dès le mois de Juin, après de nouvelles consultations.

En ce qui concerne la revalorisation indemnitaire, il a indiqué que « la question est ouverte ».

Les organisations syndicales et l'ANCP sont convenues de se retrouver pour suivre l'évolution de ce dossier.

Alphonse Vinatié

Notre collègue Alphonse Vinatié vient de s'éteindre à l'âge de 81 ans. Membre du SNUipp-FSU depuis sa création en 1993, Alphonse était une figure éminente de notre profession. Après avoir exercé son métier d'instituteur pendant 15 ans à Auriac l'Eglise, il s'était fixé à Massiac où il professa au collège jusqu'à l'âge de la retraite. Passionné d'archéologie, il avait mené de très nombreuses recherches - en particulier dans le Cézallier et le Nord du département – et avait publié des articles et ouvrages de référence.

Parallèlement à toutes ces activités, Alphonse, toujours très disponible, était un citoyen et un militant fortement engagé dans la vie sociale. Il avait fait sien le combat en faveur d'une école de la réussite pour tous, d'une école publique, laïque et démocratique.

Nous adressons nos plus vives condoléances à toute sa famille.

CAPD du 17-03-05

Nous n'avons pas pu siéger en groupe de travail faute de moyens de remplacement. Seuls les titulaires ont été remplacés et sont venus en CAPD

Examen de l'ordre du jour :

Postes de réadaptation

3 personnes demandent un maintien sur leur poste de réadaptation pour une deuxième année

Inscriptions sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école à 2 classes et plus.

25 candidatures avalisées par l'inspection.

ANDRE Delphine, BANYIK dominique, BARTHELEMY Stéphane, BAURES Sandrine, BESOMBES Didier, CAMPANO David, CHANUT Bruno, COLOMBIER Emilie, CROZAT Hélène, DELHOME Françoise, DELORT Cindy, DUGNE Martine, FERVAL Laurent, GONOD Agnes, GROUT Sébastien, HEBERT Laurence, LACROIX Céline, LAGUET Delphine, MARCHE Michel, MAZIERES Nathalie, MONTEILLET Maryline, NESPOULOUS Fabien, PANTEL Josiane, REFREGIERS Florine, TRIBOULET Loïc

Accès à la hors-classe

Déclaration des deux syndicats pour la transformation de la hors classe en échelon terminal accessible à tous.

Barème : échelon x 2 + note au 31.12.2003 (coefficient 1), si égalité, l'AGS prime.

2 promotions sont possibles (2 départs à la retraite). Peuvent à ce jour y prétendre :

- Josette Fresquet et Juliette Pages
- Arlette Serre et Jean Marc Vours sont sur liste complémentaire

Candidatures à la formation CAPA-SH

Option D : 1 formation est proposée: Durand Alexandra

Option E : 2 formations sont proposées : Tissandier Hélène et Longuet Karine

Option F : 1 formation est proposée : Job Karine. Moulineau Eric est sur liste complémentaire

Option G : aucune formation malgré 4 demandes et un déficit très marqué dans cette option. D'ici 2 ans seuls 2 postes devraient être pourvus. L'administration est-elle en train de signer la mort des maîtres G?

De plus, 3 postes de brigade formation existent actuellement, seuls 2 seront utilisés (les maîtres E n'étant, malgré nos demandes répétées, pas remplacés). Que devient le 3ème poste ? Il n'apparaît pas comme étant fermé. Ce moyen va être utilisé sous quelle forme ?

Personnels victimes de fermeture :

Règle : Le dernier nommé à titre définitif est touché. En cas de même date de nomination, c'est celui qui a le plus petit barème.

Priorité accordée sur postes de même nature sur l'école, le groupe scolaire, la commune, le RPI.

Cas particulier : Si suppression du poste d'adjoint dans une école à deux classes :

- L'adjoint a priorité sur le poste de direction CU.
- Le directeur a aussi priorité, celle-ci prévalant sur celle de l'adjoint.

Questions diverses

Le SNUipp avait notamment souhaité que soient abordées les questions suivantes : postes difficiles, stage langue, remplacement, note d'inspection et animations pédagogiques

A) Stages langue

Une session devrait être prévue pour obtenir l'habilitation en espagnol

B) Postes difficiles

Concernant les postes considérés comme difficiles mais non spécialisés au mouvement (enfants du voyage), nous avons obtenu qu'ils soient inscrit à titre provisoire avec maintien et non à titre définitif.

C) remplacement

L'administration convient que de gros problème de remplacements sont à noter cette année : 33 jours non remplacés en mars. Elle se justifie par le fait que beaucoup de T1 et T2 sont sur des postes

difficiles non remplaçables par des PE2 stagiaires ce qui mobilise des remplaçants! Ah oui? Il y a pourtant encore cette année 2 postes de brigades qui seront supprimés

D) animations pédagogiques

Les invitations sont des convocations, tout état de frais sera remboursé.

E) Notes plafond à l'inspection

Une explication sera apportée sur chaque rapport d'inspection dès lors que la note n'aura pu être augmentée du fait qu'elle atteignait déjà la note plafond de la nouvelle grille.

F) CAPA-SH

Le sujet de la priorité au mouvement des personnes en formation CAPA-SH a été abordé car elle nous semblait en contradiction avec la circulaire mouvement. L'administration a cependant décidé que les personnes en formation CAPA-SH seront nommées en priorité sur le poste qu'elles occupent actuellement dès lors qu'elles le demandent au mouvement et en deviendront titulaires dès l'obtention de leur diplôme.

G) Intégration dans le corps des PE

Begon Marie Pierre est intégrée dans le corps des PE

H) Actualisation de la note d'inspection

L'IA a demandé à ce que la réactualisation de la note après 3 ans sans inspection passe de 1/2 point à 1/4 de point.

I) ISSR et frais de déplacement

L'ISSR permettait le remboursement des frais de déplacement des maîtres E et des brigades langues. Ces frais seront dorénavant couverts par l'enveloppe budgétaire des maîtres G, psychologue et IEN.

Les brigades congés dont le remplacement se termine un vendredi n'auront de remboursement de leur frais que jusqu'au lendemain samedi.

Les déplacements du dernier renouvellement successif de congés sur un même poste ne seront pas remboursés dès lors qu'il couvre une période allant jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Dates du mouvement: du 25 Mars au 05 Avril 2005

Attention, il n'y aura plus d'exemplaire papier envoyé dans les écoles. Il sera possible de les consulter sous cette forme dans les inspections.

Nicole Spriet, Nathalie Moncanis, Luc Péres-Labourdette.
Délégués du SNUipp.

Personnels susceptibles d'être touchés par une mesure de carte scolaire		
		Priorités
PARIS S	élém Montboudif	Montboudif Direction
NESPOULOUS F	élém Chalvignac	Chalvignac Direction
ROBERT L	élém Ruynes	Ruynes adjoint
PROUST C	mat Neussargues	Neussargues matern dir et élém adj
ORIBE S	élém Laroquebrou	Laroquebrou adj
JEANNET A	adj Tivoli Aurillac	Tivoli mat ou élém adj et tous postes
DUPEYRON P	adj Alouettes	Alouettes adj et tous les postes adj
FRESNAU I	adj Belbex Aurillac	Belbex adj et tous les postes adj élém
FAU C	adj JB Rames Aurillac	JB Rames/Le Palais adj et tous les
JULIEN JP	Mandailles adj	Lascelles adj et St Cirgues de Jordanne
CHEYMOL S	Champagnac mat dir	Champagnac élém adj, Bois de Lempre Mat adj, St Pierre dir

Prenez la parole !

Si notre bulletin s'adresse à tous les enseignants, nous regrettons souvent de n'avoir jamais assez d'info remontant du terrain. Il nous est apparu qu'il serait intéressant que de temps à autre des collègues nous fassent part de leurs coups de gueule, de leurs questionnements, ou de leur analyse sur des sujets concernant notre métier au quotidien.

Ce peut être l'occasion de constater qu'on n'est pas seul à faire face à tel type de difficulté, ou une façon de nous alerter sur l'urgence qu'il y aurait à traiter certains problèmes.

Ne croyez pas que soyons toujours informés de tout, et n'hésitez pas à nous contacter.

Inquiétude à St Paul des Landes au sujet de la prévention en Maternelle

Jusqu'à cette année, tous les enfants de la **Moyenne Section** étaient concernés par cette prévention qui consiste à aider l'enfant à surmonter des difficultés qui peuvent être d'ordre divers. Cette mission est inscrite dans le projet d'école, elle est assumée par le Rased en collaboration étroite avec les enseignantes.

En milieu rural, sur le secteur de Laroquebrou, à Cros de Montvert ou à Lacapelle Viescamp, où j'ai exercé, cette prévention ne se faisait pas, faute d'un budget de déplacement suffisant pour les collègues du Rased.

A **St Paul des Landes**, j'ai pu apprécier le changement : j'ai une classe de 26 élèves de MS et le rééducateur (Maitre G) rencontre les enfants en début d'année (observations en petits groupes) et identifie ceux qui se sont mal installés dans le groupe, ceux pour qui la séparation avec la famille est douloureuse, ceux qui par des comportements inhibés ou instables ne peuvent s'investir ni s'épanouir sereinement dans le scolaire. Le rééducateur après synthèse avec l'enseignante et les parents prendra des petits groupes d'enfants, sur le temps scolaire, pour les inciter à inventer, coopérer avec l'autre, se confronter avec la réalité, accepter la frustration ou prendre confiance en eux, en créant une dynamique de construction et de structuration. Malheureusement nous sommes très inquiets pour l'année prochaine. Suite à un départ à la retraite non remplacé, St Paul des Landes risque bien de ne plus bénéficier de ce poste de rééducateur.

Encore un moyen pédagogique supprimé, alors que les effectifs de la classe (et de l'école) resteront semblables à ceux de cette année.

Pourtant l'efficacité de cette démarche est réelle. Nous avons besoin de conserver cette concertation avec des maîtres spécialisés, qui permet aussi de créer un lien important avec les familles.

Il est prouvé que l'entrée dans les premiers apprentissages doit se faire dans de bonnes conditions si l'on veut donner à l'élève un maximum de chances de réussir.

Alors trouvons les moyens de répondre aux besoins plutôt que de récupérer des postes sous prétexte qu'ils seraient plus utiles ailleurs.

Nicole MILHAU

(classe de Moyenne section à Saint Paul des Landes)

L'Administration continue à inviter...

aux animations pédagogiques et pour cause...

Nous avons demandé et obtenu l'an passé de ne plus être invités mais **convoqués** à ce type de réunions qui, si elles font partie de notre temps de travail, ne supposent pas l'engagement de frais de notre part. Or, en l'absence de convocation et d'ordre de mission il semble difficile de pouvoir prétendre à un remboursement de ces frais.

Force est de croire qu'il s'agit d'un « oubli » que nous avons signalé à notre Inspectrice d'Académie.

Si ce n'était pas le cas, nous proposerons dans un cadre unitaire, à toute la profession, de ne pas honorer ces « invitations »...

Direction d'école, le Cantal sur la voie du recul

Jusqu'à cette année, et même si c'était largement insuffisant, le département du Cantal était en avance en matière de décharge de direction. C'était le cas pour les écoles à 5 classes. C'était le cas aussi lorsque, à la suite d'une suppression de poste, une école se retrouvait en dessous du seuil d'attribution. La règle départementale voulait qu'elle conserve, pour une période d'un an, son volume de décharge.

L'Inspectrice d'Académie considère ce temps révolu. Les retraits de postes, l'amène « *au nom de la solidarité, de l'équité et de la justice* » à ne plus appliquer cette règle.

Pour elle, pas de petite économie. Tout est prétexte à récupérer des postes quitte à compromettre le fonctionnement des écoles, à dégrader les conditions d'enseignement.

Le SNUipp dénonce une telle attitude qui ne peut guère encourager nos collègues à demander des postes de direction..

Tous ensemble pour un goûter le 25 Mars 05

Cette idée est lancée par les parents de l'école ouverte de Belbex et il est proposé d'organiser dans toutes les écoles, collèges, lycées **vendredi 25 Mars à 15h** un goûter qui réunira tous les enfants, jeunes, parents, enseignants pour que l'éducation reste une priorité.

MESURES DECIDEES PAR L'I.A		
ECOLE	POSTES	MESURE DÉCIDÉE
CÉZENS	1 PROV	MAINTIEN
LEYNHAC	1 + 1/2 PROV	MAINTIEN
ST JACQUES DES BLATS	1 + 1/2 PROV	MAINTIEN
BREZONS	1+ 0.5 PROV	- 0.5 PROV
MONTBOUDIF	2	- 1
CHALVIGNAC	2	- 1
THIÉZAC	2 + 1/2 PROV	MAINTIEN + 0,5
TRIZAC	2 + 0.5 PROV	- 0.5 PROV
PLÉAUX	3	+ 1
PARLAN	2 + 1 PROV	MAINTIEN
REILHAC	3 + 0.5 PROV	MAINTIEN
RUYNES EN M	4	- 1
NEUVEGLISE	4 + 0.5 PROV	MAINTIEN + 0.5
NEUSSARGUES MAT	2	- 1
POLMINHAC	6	- 1
LAROQUEBROU	6	- 1
YTRAC	7,5 + 0,5 PROV	MAINTIEN
TIVOLI ELEM AURILLAC	11	- 1
LES ALOUETTES AURILLAC	12	- 1
BELBEX AURILLAC	12 + 1 ANIM	- 1
JB RAMES AURILLAC	8	- 1
ARPAJON	15	+ 1
RPI		
LASCELLES MANDAILLES ST CIRGUES	3	- 1 MANDAILLES + 1 LASCELLES
YDES	7 + 0,5 PROV	MAINTIEN + 0,5
AIS		
CIRCONSCRIPTION		MESURE DECIDEE
AURILLAC II MAITRE G RASED MAURS		+ 1
ST FLOUR MAITRE G RASED MURAT		+ 1
ST FLOUR MAITRE G RASED ST FLOUR		+ 1
IR CANSEL		+ 1
AURILLAC I MAITRE G RASED ALOUETTES		- 1
AURILLAC I MAITRE G RASED ALOUETTES		- 1

Création du RPI Condat-Montboudif
Réorganisation du RPI Champagnac-St/
Pierre-Bois de Lempre

DIVERS		
ECOLE	POSTES	MESURE DÉCIDÉE
CP RENFORCÉ YOLET / ST PAUL	1 PROV	MAINTIEN
BRIGADE CONGÉ	1.5 PROV	- 1.5
BRIGADE DÉPARTEMENTALE	1 PROV	- 1
BRIGADE FORMATION CONTINUE		- 1
BRIGADE CONGÉ ST-FLOUR		- 1
BRIGADE LANGUE ST-FLOUR		- 0,5
DÉCHARGE DIR TIVOLI AURILLAC	1	- 0,5
DÉCHARGE DIR LES ALOUETTES AURILLAC	1	- 0,5
DÉCHARGE DIRECTION TIVOLI MAT AURILLAC	0,25 PROV	MAINTIEN
DÉCHARGE DIRECTION NEUVÉGLISE		+ 0,25
DÉCHARGE SYNDICALE		- 0,5
DÉCHARGE PARTICULIÈRE		- 0,25

16 MARS 2005

Les délégués syndicaux, des parents d'élèves et des élus quittent la Préfecture où se tenait le CDEN

Après avoir fait une déclaration liminaire dénonçant les 9 retraits de postes alors que les effectifs augmentent, et l'absence d'annonce du Ministère alors que les protestations se multiplient, les délégations **FSU** et **UNSA** suivies par les délégués de parents d'élèves et une majorité d'élus ont laissé Mme l'Inspectrice et le Préfet présenter en petit comité les résultats de leur décision en matière de carte scolaire. Ce geste exceptionnel et sans précédent prolonge les luttes entreprises dans les écoles et au niveau du département, il doit servir de point d'appui pour de nouvelles actions destinées à obtenir de véritables avancées. C'est donc en l'absence de la majeure partie des membres du CDEN que l'I.A a mis aux voix sa carte scolaire. Deux conseillers généraux dont le vice-président du Conseil général ont voté contre. **Nous publions ci-contre, sous réserve de confirmation officielle à la publication des arrêtés, les décisions annoncées par l'I.A.**